

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 7 juin 2024</b>	<b>N° 2024-304</b>

Convocation du 31 mai 2024

Aujourd'hui vendredi 7 juin 2024 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jérôme PEScina, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. Alain ANZIANI à Mme Véronique FERREIRA  
Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES  
Mme Camille CHOPLIN à M. Olivier CAZAUX  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET  
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE  
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS  
M. Thierry MILLET à M. Fabrice MORETTI  
Mme Céline PAPIN à Mme Brigitte BLOCH  
Mme Pascale PAVONE à Mme Zeineb LOUNICI  
M. Stéphane PFEIFFER à M. Jean-Baptiste THONY  
M. Michel POIGNONEC à M. Christophe DUPRAT  
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON  
M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 7 juin 2024</b>	<b>Délibération</b>
	Mission Opération d'Intérêt Métropolitain (OIM) et Opération d'Intérêt National (OIN)	<b>N° 2024-304</b>

---

**Projet partenarial d'aménagement (PPA) Bordeaux Inno Campus - Soutien à  
l'Université Bordeaux Montaigne pour le projet ' BIC BOX ' - Avenant à la convention  
2023 - Décision - Autorisation**

---

Monsieur Franck RAYNAL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 26 mai 2023, Bordeaux Métropole a validé une subvention de fonctionnement de 49.000€ à destination de l'Université Bordeaux Montaigne pour soutenir le projet BIC Box. Celui-ci, dans le cadre de l'action 1.5 du contrat de PPA Bordeaux Inno Campus, est un dispositif d'interface entre le projet Bordeaux Inno Campus (BIC), le territoire et ses usagers. Il a pour objectif la valorisation des projets étudiants et de recherche en lien avec les acteurs locaux du secteur Montaigne, sur les thématiques du projet BIC, et la diffusion du projet BIC sur le terrain auprès des publics touchés par l'Université.

La convention 2023-2024 relative au projet BIC Box a été conclue pour la réalisation d'un programme d'actions se déroulant entre le 1er mai 2023 et le 30 avril 2024. Dans la mesure où le poste d'animateur de la BIC Box (principal poste de dépense) a été vacant entre le 1er mai et le 31 août 2023, l'Université Bordeaux Montaigne n'a pu commencer à mettre en œuvre le plan d'actions qu'à partir de septembre 2023. Elle a sollicité Bordeaux Métropole pour repousser d'autant la période couverte par la subvention. Cette demande n'a pas d'impact financier pour la collectivité.

L'allongement de la durée couverte par la subvention permettra notamment la tenue de l'exposition « (En)jeux olympiques » à la bibliothèque Rigoberta Menchu en juin prochain, organisée par la BIC Box, qui s'inscrit dans la démarche d'attirer dans les équipements publics du campus d'autres publics que les étudiants en favorisant une mixité de fréquentation par des événements grand public.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole**

**VU** la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM),

**VU** l'article L5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération n°2016-425 du Conseil de Bordeaux Métropole du 8 juillet 2016,

**VU** la délibération du Conseil de Bordeaux Métropole n°2016/425 du 8 juillet 2016 relatif à la stratégie de Bordeaux Métropole en matière d'enseignement supérieur, recherche et innovation,

**VU** le contrat de projet partenarial d'aménagement signé le 20 janvier 2020,

**VU** la délibération du Conseil métropolitain n°2023-222 du 26 mai 2023 portant soutien à l'Université Bordeaux Montaigne pour le projet BIC Box,

**VU** la convention en date du 30 juin 2023 signée entre l'Université Bordeaux Montaigne et Bordeaux Métropole,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** l'allongement du délai de mise en œuvre du plan d'actions couvert par la subvention permettra de mener à leur terme des actions engagées tardivement dans le respect des

objectifs de Bordeaux Inno Campus, et de recalculer l'action de la BIC Box sur le calendrier de l'année universitaire, ce qui en simplifiera la gestion,

**DECIDE**

**Article 1** : d'approuver le report de la durée couverte par la subvention octroyée pour le plan d'actions 2023-2024 au 31 août 2024,

**Article 2** : d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer l'avenant ci-annexé.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.  
Abstention : Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 7 juin 2024

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>13 JUIN 2024</b></p> <p><b>DATE DE MISE EN LIGNE :</b> <b>14 JUIN 2024</b></p>	<p>Pour expédition conforme, par délégation, le Conseiller délégué,</p> <p>Monsieur Franck RAYNAL</p>
---	---